

ACTION SOCIALE D'INITIATIVE ACADÉMIQUE

Exercice 2023

**Aide à la caution
pour les personnels non titulaires**

Ne pas attendre la date limite d'envoi pour déposer le dossier

Déménagement de janvier à mars = 25 mai 2023
Déménagement d'avril à juin = 27 juillet 2023
Déménagement de juillet à août = 25 octobre 2023
Déménagement de septembre à octobre = 27 novembre 2023
Déménagement de novembre à décembre = 25 janvier 2024

Toute demande incomplète sera rejetée

DEMANDEUR	
Nom d'usage et Prénom	Né(e) le
doit correspondre à celui notifié sur le dossier de prestations 2023	
Etablissement d'exercice	
Grade	
IBAN : FR	

Date du déménagement : Montant de la caution : €

Adresse du nouveau domicile	Adresse de l'ancien domicile

Pièces à fournir obligatoirement :

- facture acquittée du bailleur
- justificatif de non droit par pour :
 - Locapass (pour les moins de 30 ans)
 - fond de solidarité pour le logement (FSL)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à, le Signature

PARTIE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION

La présente demande : ☐ correspond ☐ ne correspond pas aux critères fixés par l'arrêté rectoral.
Je soussigné, recteur de l'Académie de Dijon, décide donc d'octroyer une aide d'un montant de€

Académie de Dijon

Prog :

Centre de coût : RECSAXO021

N° pièce :

Pour le recteur et par délégation,
la cheffe de division des affaires financières

Magali KHATRI